

résidence d'été au lac Harrington. Ventilation des paiements: a) 24, promenade Sussex: (i) Choix et achat de meubles et d'accessoires, \$1,311; (ii) Services de design visant la réfection et la fourniture, \$20,658. b) Lac Harrington: aucun. Total \$21,969.

2. Au cours de la période du 1^{er} avril 1971 au 2 mai 1977, un montant total de \$310 a été payé par le ministère des Travaux publics à M. Francisco Kripacz ou à la société Francisco Ltd. pour le mobilier de bureau du cabinet du Premier ministre.

3. L'ensemble des services rendus par M. Francisco Kripacz ou par la société Francisco Ltd. a coûté \$22,279.

REMARQUE: Les renseignements demandés pour la période précédant le 1^{er} avril 1971 ne sont pas disponibles, étant donné que d'après la politique gouvernementale régissant l'aliénation des dossiers, les documents financiers doivent être conservés pendant six ans seulement.

L'UTILISATION DES AVIONS DE L'ÉTAT

Question n° 2451—M. Cossitt:

Le Premier ministre sait-il que la question n° 29 de demande de renseignements sur l'emploi d'aéronefs du ministère des Transports par des ministres du Cabinet est toujours sans réponse et ce dernier prendra-t-il des dispositions pour y répondre dans les plus brefs délais et, a) dans l'affirmative, quand, b) sinon, pourquoi?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le commentaire n° 171a) et b) de Beauséne.

L'UTILISATION DES AVIONS DE L'ÉTAT

Question n° 2454—M. Cossitt:

Le Premier ministre sait-il que la question n° 30 de demande de renseignements sur l'emploi d'aéronefs du ministère de la Défense nationale par les ministres du Cabinet est toujours sans réponse et ce dernier prendra-t-il des dispositions pour y répondre dans les plus brefs délais et, a) dans l'affirmative, quand, b) sinon, pourquoi?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le commentaire n° 171a) et b) de Beauséne.

LE DIMANCHE COMMÉMORATIF DE LA BATAILLE DE L'ATLANTIQUE À HALIFAX

Question n° 2456—M. McCleave:

1. A-t-on décidé de ne pas faire déposer une couronne de fleurs par un représentant politique au nom du gouvernement lors des cérémonies en souvenir du Dimanche de la bataille de l'Atlantique, tenues le 1^{er} mai 1977 à Halifax et, dans l'affirmative, qui en a pris la décision?

2. A-t-on invité certains politiciens fédéraux à présenter leurs respects en déposant une couronne de fleurs au nom du gouvernement et, a) dans l'affirmative, lesquels, b) dans la négative, pourquoi?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2. Questions a) et b). Les hommes politiques fédéraux dont les noms suivent ont été invités à assister aux cérémonies: l'honorable R. L. Stanfield, député, M. J. M. Forrestall, député, M. R. J. McCleave, député.

REMARQUE: Le Chef du Commandement maritime et le commandant du *HMCS Ottawa* ont déposé des couronnes de fleurs au nom du gouvernement canadien, du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, à titre individuel et

Questions au Feuilleton

collectif. Les représentants d'organismes et les particuliers qui désiraient déposer des couronnes de fleurs ont pu le faire pendant les cérémonies qui se sont déroulées à Halifax, après en avoir fait la demande auprès du commandant de la Base.

CAC—LA LOCATION DE L'ORDINATEUR

Question n° 2460—M. Fortin:

1. Pendant que M. Gabriel Béland était directeur général de la Commission d'assurance-chômage, région du Québec, M. Robert Kingsley, directeur du Centre régional des paiements et M. Dorval Mainville, responsable de l'ordinateur, de la C.A.-C. a-t-il été loué à une société privée et, dans l'affirmative, a) pour quel montant, b) à qui, c) de quelle date à quelle date?

2. A-t-on obtenu la complicité des employés et, dans l'affirmative, comment?

3. Combien cette utilisation a-t-elle coûté à la C.A.-C. en temps a) simple, b) double payé aux employés?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Cette affaire a été confiée à la GRC pour faire l'objet d'une enquête. Une fois celle-ci terminée, nous répondrons à la question.

LES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR AIR CANADA À FREDERICTON

Question n° 2462—M. Howie:

1. Le a) 20 avril, b) 27 avril 1977, quel poids de marchandises la Société Air Canada a-t-elle transporté à Fredericton (N.-B.) directement de (i) Montréal (ii) Québec (iii) Toronto?

2. Combien de pièces de marchandises ont été transportées à chaque vol et par quelle formule la Société a-t-elle déterminé la quantité de marchandises?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): En ce qui concerne la direction d'Air Canada, la réponse est la suivante: 1. a)(i) 3,148 livres; b)(i) 1,242 livres; a)(ii) 8 livres; b)(ii) 10 livres; a)(iii) 965 livres; b)(iii) 499 livres.

2. À destination de Fredericton

	Le 20 avril 1977	Le 27 avril 1977
En provenance de Montréal	AC-640—93 pièces AC-660—6 pièces AC-674—19 pièces	AC-660—55 pièces AC-674—10 pièces
En provenance de Québec	AC-674—1 pièce	AC-674—1 pièce
En provenance de Toronto	AC-642—31 pièces	AC-642—22 pièces

Voici la formule utilisée pour déterminer la capacité de transport de marchandises d'un aéronef:

- Déterminer le poids maximum au décollage.
- Soustraire le poids minimum de carburant, le poids de l'aéronef, celui des passagers et des bagages.
- Ces calculs terminés, on détermine le poids de marchandises permis.
- C'est à ce niveau que la priorité des marchandises en ligne de compte, par exemple, le courrier envoyé par avion a la priorité sur le courrier exprès et l'exprès sur le fret aéroporté.

LA NOMINATION DE CHEVALIERS ET DE PAIRS AU COURS DU SIÈCLE

Question n° 2475—M. Jones:

1. Au cours de ce siècle, combien de Canadiens ont été nommés chevaliers et pairs et, dans chaque cas, quels sont le nom de ces personnes et la date de leur nomination?